

Call for tenders' details

Title: Maintenance of installations and electrical, HVAC and sanitary works in the buildings of the European Court of Auditors

Start date: 24/10/2018

Time limit for receipt of tenders: 30/11/2018

Contracting authority: European Court of Auditors (ECA)

Status: Closed

Call for tenders question list

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
1	29/10/2018 12:19	29/10/2018 12:44	Avis de marché	Il manque le chapitre de la section V sur l'avis de marché. Est-ce une erreur? ou sinon pouvez-vous nous transmettre le chapitre de la section V; Merci	29/10/2018 La section V concerne l'attribution de marché. Cette section n'est pas disponible dans l'avis de marché mais seulement dans l'avis d'attribution de marché. Donc, l'avis de marché sans section V est correcte. Vous pouvez vérifier le formulaire standard pour l'avis de marché (annexe II) tel qu'imposé par le Règlement d'exécution (UE) 2015/1986 de la Commission en suivant le lien: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32015R1986&from=EN

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
2	07/11/2018 16:20	09/11/2018 11:33	Lots 1 et 2 : horaires d'intervention	Les prestations de maintenance préventive peuvent être réalisées pour leur totalité endéans les heures de bureau, ou faudra-t-il prévoir des interventions en dehors des heures de bureau, voire un samedi? Ex. coupure annuelle, maintenance groupe électrogène et No-Break, coupure d'une CTA pour la maintenance annuelle,...	09/11/2018 Comme indiqué aux points 5.1.1. et 5.2.1 partie B du cahier des charges, certaines activités d'entretien sont à programmer très tôt le matin (5 heures) ou le soir (notamment la réalisation des essais mensuels des groupes électrogènes de secours, etc.), le samedi, le dimanche ou les jours de fermeture, en concertation avec la Cour (entretien cabine haute tension, transformateurs et TGBT, etc.), afin de ne pas trop perturber le fonctionnement de la Cour durant ses heures d'activité normales.
3	07/11/2018 16:25	09/11/2018 11:35	Lots 1 et 2 : Permanence physique	La permanence physique doit être assurée pour quels horaires ?	09/11/2018 Comme indiqué au point 9.6 de la partie B du cahier des charges, la permanence physique dans les bâtiments de la Cour doit être assurée entre 7 et 18 heures.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
4	07/11/2018 16:28	09/11/2018 11:37	Lots 1 et 2 : Permanence physique	La permanence physique, peut-elle être assurée par les techniciens qui se trouvent sur site pour réaliser la maintenance préventive ou s'agit-il de mettre à disposition un ou plusieurs techniciens pour intervenir que sur des demandes d'intervention?	09/11/2018 Comme indiqué au point 9.6 de la partie B du cahier des charges, le contractant devra désigné du personnel pour la permanence physique. Ce personnel pourra participer aux prestations liées à la maintenance préventive. Si c'est le cas, le personnel de permanence doit veiller à ce que cette participation n'ait pas un effet négatif sur l'exécution des tâches prioritaires de l'équipe de permanence physique. En tous cas le contractant doit s'organiser de telle sorte que les exigences en termes de moyens, objectifs et délais soient atteints. Le contractant ne peut sous aucun prétexte faire valoir un manque de personnel de la permanence physique afin de résoudre les demandes d'intervention pour des raisons de participation aux prestations de maintenance préventive.
5	07/11/2018 16:36	09/11/2018 11:37	Lot 1 : Techniciens EIB	Les techniciens EIB sont à maintenir en permanence sur site ou s'agit-il uniquement de les maintenir à disposition pour intervenir en cas de nécessité ?	09/11/2018 Les techniciens EIB doivent être disponibles pour intervenir en cas de nécessité.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
6	07/11/2018 16:37	09/11/2018 11:38	Lot 2 : techniciens SAIA et frigoristes	Les techniciens SAIA et les frigoristes sont à maintenir en permanence sur site ou s'agit-il uniquement de les maintenir à disposition pour intervenir en cas de nécessité ?	09/11/2018 Les techniciens SAIA et frigoristes doivent être disponibles en cas de nécessité.
7	07/11/2018 16:59	09/11/2018 11:39	Lot 1 : batterie BAES Inotec	La batterie BAES Inotec figure dans la liste des consommables à charge du contractant lors des prestations de maintenance préventive et corrective et dans la liste estimative des fournitures et outillages. Faudra-t-il inclure la fourniture de ce matériel dans le forfait de la maintenance préventive?	09/11/2018 Oui. Les batteries BAES (bloc autonome éclairage de secours) et les batteries des centrales Inotec sont à la charge du contractant lors des prestations de maintenance préventive et corrective. Les batteries BAES figurent également dans la liste estimative des fournitures et outillages pour les prestations de travaux supplémentaires.
8	07/11/2018 16:59	09/11/2018 11:40	Lot 1 : batterie BAES Inotec	Dans la liste estimative des fournitures et outillages figure la batterie BAES Inotec. S'agit-il de la batterie pour un bloc autonome et/ou pour la centrale d'éclairage de secours ?	09/11/2018 La batterie BAES Inotec figurant dans la liste estimative des fournitures et outillage est pour un bloc autonome.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
9	07/11/2018 17:00	09/11/2018 11:42	Lot 1 : batteries No-Break	Dans la liste estimative des fournitures et outillages figurent les batteries pour groupes électrogènes, mais pas les batteries pour les No-Break. Ces dernières ne sont pas à fournir dans le cadre du forfait de la maintenance préventive ou sur base d'un prix unitaire ?	09/11/2018 Effectivement seules les batteries pour groupes électrogènes figurent sur la liste estimative des fournitures et outillages. Les batteries pour les no-break, s'il fallait les remplacer leur achat fera partie du matériel pour lequel le coefficient de marge est appliqué (dernière ligne du bordereau des prix partie 4)
10	07/11/2018 17:06	09/11/2018 11:43	Lot 1 : adaptation/mise à jour des dossiers techniques des installations après chaque intervention.	Pouvez-vous renseigner à titre indicatif un nombre de m2 de bureaux par an, concerné par des travaux de modification?	09/11/2018 Afin de pouvoir vous répondre, pourriez-vous préciser votre question ? Pourriez-vous préciser la référence du cahier des charges ?
11	08/11/2018 08:59	09/11/2018 11:45	Lots 1 et 2 : prestations de conduite	Les prestations de conduite sont à effectuer par le prestataire dans le cadre de la permanence physique, ou bien effectuées par les techniciens de la Cour des Comptes?	09/11/2018 Comme indiqué au point 9.6 de la partie B du cahier des charges, les prestations de conduite sont à effectuer par le contractant dans le cadre de la permanence physique.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
12	08/11/2018 09:58	09/11/2018 11:46	Lot 1 : relamping	Dans le programme de maintenance préventive figure le remplacement des ampoules, starters, etc. Ce matériel ainsi que la main d'oeuvre nécessaire sont à inclure dans le chiffrage de la maintenance préventive ou ferons partie de commandes de maintenance corrective sur base des prix unitaires et taux horaires renseignés dans le bordereau des prix en troisième et quatrième position (matériel estimé et main d'oeuvre estimée)?	09/11/2018 Ce matériel ainsi que la main-d'œuvre sont à inclure dans le chiffrage de la maintenance préventive.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
13	08/11/2018 10:03	09/11/2018 11:47	Lots 1 et 2 : maintenance corrective	Est-il correct que toute opération de maintenance corrective sera réglée sur base des prix unitaires et taux horaires renseignés dans les bordereaux de prix sous les parties 4 et 5?	<p>09/11/2018 Comme indiqué au point 4.1 de la partie B du cahier des charges, dans le cas où, pour la résolution des défaillances ou dégradations des installations, - aucun matériel n'est nécessaire ; ou - le matériel nécessaire fait partie de la liste des consommables à charge du Contractant (l'annexe 2B), y inclus la fourniture et pose (la main d'oeuvre et frais de déplacement) de ces consommables ; ces prestations ne pourront pas donner lieu à une facturation. Le prix pour les éventuels consommables, le coût de main d'œuvre et frais de déplacement doivent être compris dans le prix de la maintenance préventive ou dans le prix pour la permanence physique. A part ça, toutes les autres opérations de maintenance corrective seront réglées sur base des prix unitaires et taux horaires renseignés dans les bordereaux de prix sous les parties 4 et 5.</p>

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
14	08/11/2018 10:05	09/11/2018 11:49	Lot 1 : asservissements de détection incendie	L'essai des asservissements de détection incendie incluant l'essai des sirènes peut être effectué en semaine en dehors des heures de bureau, par exemple après 20h00, ou faudra-t-il prévoir une intervention le samedi?	09/11/2018 Les essais des sirènes peuvent être effectués en semaine, très tôt le matin (5 heures à maximum 6 heures 30) ou après 21 heures.
15	08/11/2018 10:07	09/11/2018 11:52	Lots 1 et 2 : contrôles périodiques réglementaires	Pouvez-vous fournir la liste des contrôles périodiques réglementaires avec les périodicités?	09/11/2018 La liste des contrôles périodiques réglementaires avec les périodicités a été ajoutée à la bibliothèque des documents.
16	08/11/2018 10:14	09/11/2018 11:57	Lot 2 : dégraissage des hottes de cuisine	Le dégraissage des hottes de cuisine et des gaines de ventilation correspondantes fait partie des prestations contractuelles?	09/11/2018 Le dégraissage des hottes partie accessible (filtres) est effectué par la société de restauration. Les parties inaccessibles et les gaines de ventilation font partie des prestations contractuelles position 122 partie 3 de l'annexe 3 – formulaire 8.
17	08/11/2018 10:18	09/11/2018 11:58	Lot 2 : séparateurs de graisses et d'hydrocarbures	Les frais d'évacuation sont à inclure dans le forfait de la maintenance préventive ou uniquement les frais de nettoyage et de pompage par une société spécialisée?	09/11/2018 Y compris les frais d'évacuation et de recyclage pour lequel le certificat de valorisation/élimination est à fournir à la Cour.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
18	08/11/2018 10:21	09/11/2018 11:59	Lot 2 : analyses d'eau potable	Des analyses d'eau potable microbiologie et recherche légionelles sont à effectuer dans le cadre de la maintenance préventive, si oui, à quelle fréquence et à combien points de puisage?	09/11/2018 Fréquence trimestrielle. Environ 30 points de puisage (douches, humidificateurs, tours de refroidissement...)
19	08/11/2018 10:23	09/11/2018 11:59	Lot 2 : bouches et grilles de ventilation	Le nettoyage des grilles et bouches de ventilation est à prévoir dans le cadre de la maintenance préventive ou sera réalisé par la société de nettoyage?	09/11/2018 Ce nettoyage est à réaliser dans le cadre de la maintenance préventive.
20	08/11/2018 08:57	09/11/2018 13:44	Lot 1 : Réépreuve et recharge des bouteilles ARGONITE	Le programme de maintenance préventive stipule la réépreuve et la recharge des bouteilles ARGONITE uniquement en cas d'éjection accidentelle ou réelle. La réépreuve et recharge réglementaire (5 ans et 10 ans), sera-t-elle à effectuer hors contrat?	09/11/2018 Le remplacement des bouteilles vient d'être réalisé.
21	09/11/2018 13:08	09/11/2018 15:57	Lot 1 : Adaptation/mise à jour des dossiers techniques des installations après chaque modification	Dans le bordereau des prix figure comme intervention de maintenance l'adaptation et la mise à jour des installations après chaque modification, ceci pour les installations de détection incendie et contrôle d'accès. Pour pouvoir évaluer la charge de travail d'un dessinateur, pouvez-vous renseigner à titre indicatif un nombre de m2 par an concernant des travaux de réaménagement de bureaux?	09/11/2018 Le nombre de m2 est très variable d'une année à l'autre. A titre d'information, en 2016 environ 700m2, en 2017 environ 150m2 et en 2018 environ 350m2.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
22	12/11/2018 10:19	13/11/2018 12:15	Bouches et grilles de pulsion et extraction	Pouvez-vous donner le nombre approximatif des bouches et grilles de pulsion et extraction ?	13/11/2018 Les bâtiments K2 et K3 sont ventilés, le K1 est ventilé au niveau des sanitaires. Il y a une ou deux bouches/grilles par local.
23	12/11/2018 10:19	13/11/2018 12:17	Extincteurs à poudre	Quelle est la marque des extincteurs à poudre et le nom de l'entreprise qui les entretiennent actuellement ?	13/11/2018 La marque des extincteurs : ANAF, PI, MOBIAK, IBS, PASTOR La maintenance des extincteurs fait partie des prestations du contrat de maintenance HVAC actuel dont la société A+P Kieffer Omnitec Sarl a la charge. 22/11/2018 La marque des extincteurs : ANAF, PI, MOBIAK, IBS, PASTOR, ALPI, ROT, STOLL.
24	12/11/2018 10:17	13/11/2018 12:18	Dispositifs d'humidification et de récupération d'énergie	Pouvez-vous donner une composition sommaire de ces groupes , en particulier sur les dispositifs d'humidification et de récupération d'énergie ?	13/11/2018 Humidification par gicleur ou pot humidificateur. Certaines CTA sont équipées de roues dessicantes.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
25	12/11/2018 10:14	13/11/2018 12:20	Groupes de pulsion	Pouvez-vous indiquer les débits d'air des groupes de pulsion et d'extraction non renseigné ?	<p>13/11/2018 K1 : Archives: 3 000 m3/h, Anciennement Cafeteria (actuellement zone Agora) : 10 000m3/h, Anciennement Pulsion cuisine (actuellement bibliothèque) : 8 000 m3/h, Pulsion SAS d'entrée: 3 600 m3/h, Salle Aigner: 5 500 m3/h, Imprimerie: extrait 5 000 m3/h, pulsé 6 400 m3/h, CTA 1: 12 000 m3/h CTA 2: 13 600 m3/h,</p> <p>K2 : Conférence: 10 045 m3/h, CTA 1+2: 53 300 + 41 500 m3/h,</p> <p>K3 :Lounge réception +6 : 3780 m3/h Bureaux 1 : pulsion 32 260 m3/h reprise 29 380 m3/h Bureaux 2 : pulsion 9 130 m3/h, reprise 7 860 m3/h Restaurant / Cafeteria RDC: 15 336 m3/h Pulsion self RDC: 7 600 m3/h Pulsion cuisine +6: 11 040 m3/h Extraction cuisine +6 : 11 400 m3/h Extraction cuisine -1 : 14 614 m3/h Extraction self RDC: 7 800 m3/h Pulsion laverie -1 : 6 300 m3/h Locaux sociaux -1 : pulsion 6 640 m3/h, reprise 5 530 m3/h Pulsion cuisine -1 : 15 553 m3/h</p>

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
26	12/11/2018 12:17	13/11/2018 12:33	Régulation SAIA	Lot 2 Pouvez -vous nous confirmer que la Cour des Comptes communiquera au prestataire retenu les autorisations, licences, ainsi que les mots de passe et les codes sources des installations de régulation SAIA ?	13/11/2018 Nous confirmons que la Cour des comptes fera le nécessaire pour disposer de tous les back-up, software, mots de passe et codes afin de permettre au contractant les interventions sur les installations de régulation SAIA.
27	12/11/2018 12:19	13/11/2018 12:34	Certifications pour la régulation SAIA	Lot 2: Pouvez-vous nous indiquer les coordonnées de l'office de vente mentionné à l'article 8.3. du cahier des charges habilité à décerner les certifications pour la régulation SAIA	13/11/2018 Il appartient au soumissionnaire de prendre contact avec le distributeur ou l'office de vente SAIA de son choix.
28	15/11/2018 14:10	15/11/2018 16:54	Lots 1 et 2 : permanence physique	Avez-vous des périodes de fermeture pour lesquelles la permanence physique ne serait pas à maintenir? Ex.: congé d'été.	15/11/2018 La permanence physique doit être assurée tous les jours ouvrés de la Cour. La permanence physique n'est pas à assurer les jours fériés de la Cour. Les jours fériés de la Cour correspondent aux périodes de fermeture de la Cour. Le calendrier des jours fériés de la Cour est donné au point 5.1.1. de la partie B du cahier des charges.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
29	15/11/2018 14:12	15/11/2018 16:57	Lots 1 et 2 : permanence physique	La permanence physique est aussi à assurer pour des jours fériés?	15/11/2018 La permanence physique n'est pas à assurer les jours fériés de la Cour. Les jours fériés de la Cour correspondent aux périodes de fermeture de la Cour.
30	15/11/2018 13:55	19/11/2018 12:25	Lot 1 : nombre de stores externes K1	Dans le bordereau des prix pour le K1 figure sous le point 20, installations diverses, la commande stores externes. Pouvez-vous renseigner le nombre de stores externes?	19/11/2018 Dans le bâtiment K1, il y a 86 stores externes.
31	19/11/2018 10:05	20/11/2018 14:39	Lot 2 : consommables traitement d'eau	Pouvez-vous renseigner les quantités des consommables de traitement d'eau (sels et produits de dosage) des 3 dernières années?	20/11/2018 Au cours des quatre dernières années (02/2015 - 02/2019) la Cour a utilisé 14.000 kg du sel pour les adoucisseurs des bâtiments K1/K2/K3.
32	21/11/2018 09:39	21/11/2018 15:26	Lots 1 et 2 : Logiciels	Dans l'article 11.5 de l'annexe 2 - Cahier des charges, il est mentionné que le contractant mettra à jour les logiciels, à la parution d'une nouvelle version et/ou lorsque cela devient nécessaire au maintien du fonctionnement des installations. Ces prestations, main d'oeuvre et/ou frais de logiciels sont à la charge du contractant?	21/11/2018 Oui, ces prestations sont à la charge du contractant.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
33	21/11/2018 07:52	21/11/2018 15:27	Lots 1 et 2 : proposition de remise	Le soumissionnaire qui remettra une offre de prix pour les deux lots, peut-il proposer une remise de prix au cas où les 2 lots lui seront attribués? Cette remise de prix étant basée sur des effets de synergies et notamment l'administration et la gestion des contrats.	21/11/2018 Le soumissionnaire peut proposer une remise de prix au cas où les 2 lots lui seront attribués mais cette remise ne sera pas prise en considération à fin de comparaison des offres de chaque lot. En même temps, nous voudrions attirer votre attention aux points 9.3 et 9.6 de la partie B du cahier des charges indiquant que si un seul des soumissionnaires remporte les deux lots, le soumissionnaire en question doit nommer deux responsables différents pour chacun des lots et deux équipes différentes de permanence physique.
34	20/11/2018 16:55	21/11/2018 15:28	Lots 1 et 2 : GMAO	Pour la GMAO à mettre en place par le contractant, des accès sont à prévoir pour la Cour des Comptes? Si oui, pour combien de personnes?	21/11/2018 L'accès devrait être possible pour l'équipe technique bâtiment composée de 4 personnes. Cependant, la création d'un accès générique pour la Cour (transmission d'un login et mot de passe unique) serait également possible.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
35	20/11/2018 16:59	21/11/2018 15:30	Lots 1 et 2 : GMAO	Pour la GMAO à mettre en place par le contractant, elle deviendra la propriété de la Cour des Comptes au démarrage du contrat, ou restera-t-elle toujours la propriété du contractant?	21/11/2018 Comme indiqué au point 14 de la partie B du cahier des charges : « En complément des dispositions prévues au Contrat, tout produit, programme, méthode ou outil développés dans le cadre de la mission du Contractant reste la propriété de la Cour. De même, toute la documentation technique (version papier et support informatique modifiable) et toutes les banques de données (GTC, GMAO, régulation, etc.) sont la propriété exclusive de la Cour. »
36	19/11/2018 11:48	22/11/2018 12:39	Lot 2 : Extincteurs	Pouvez-vous renseigner à quelle date la dernière réépreuve des extincteurs a été réalisée?	22/11/2018 Les tableaux des extincteurs par bâtiment avec l'indication de la date de recharge ou réépreuve prochaine et l'année de l'extincteur ont été ajoutés à la bibliothèque des documents. Le Rectificatif No 3 concernant le nombre des extincteurs dans les trois bâtiments de la Cour des comptes a été ajouté à la bibliothèque des documents.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
37	22/11/2018 09:15	22/11/2018 13:41	Capacité technique et professionnelle. Contrats de travaux Lot 1: travaux d'installation d'électricité Lot 2: travaux d'installation HVAC et sanitaires	Il fait référence à des travaux de travaux et de réformes d'installations électriques, hors maintenance des installations? Ou peut-il également inclure des travaux de maintenance préventive et corrective? Et même pour le lot 2	22/11/2018 Les exigences en termes de capacités technique et professionnelle sont énumérées au point 8.3 de la partie A du cahier des charges. Les preuves à fournir par les soumissionnaires sont listées au point 8.4. Conformément au cahier des charges, le soumissionnaire doit prouver sa capacité technique dans le domaine des prestations de maintenance similaires à ceux qui font l'objet du marché ainsi que dans le domaine de travaux similaires à ceux qui font l'objet du marché. Comme preuve de la capacité technique dans le domaine des prestations de maintenance, il fournira pour chaque lot, une liste d'au moins cinq (5) contrats (en cours ou exécutés) réalisés au cours des trois dernières années portant sur les prestations de maintenance, c.-à-d. : • Lot 1 - prestations relatives à l'entretien préventif et systématique, la surveillance, les dépannages et les réparations courantes des installations électriques ; • Lot 2 - prestations relatives à l'entretien préventif et systématique, la surveillance, les dépannages et les réparations courantes des installations HVAC et sanitaires. Critère minimum : les références

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
					<p>Critère minimum : les références portant sur des contrats de maintenance doivent être supérieures à 60.000€ par an/par contrat.</p> <p>Comme preuve de la capacité technique dans le domaine des travaux, il fournira pour chaque lot, une liste d'au moins deux (2) contrats de travaux (en cours ou exécutés) réalisés au cours des trois dernières années portant sur les travaux similaires, c.-à-d. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lot 1 – travaux d'installation d'électricité • Lot 2 - travaux d'installation HVAC et sanitaires <p>Critère minimum : les références portant sur des contrats de travaux doivent être supérieures à 500.000€ par contrat/projet.</p>
38	23/11/2018 11:09	23/11/2018 15:35	Lot 2- Formulaire 8 - partie 4 Liste estimative des matériaux	a) Équipement sanitaire: - Est-que la commande de l'urinoir est avec infrarouge?	23/11/2018 Il nous faudrait le prix pour 7 urinoirs avec commande infrarouge et 3 urinoirs sans commande infrarouge. Le Formulaire 8 - partie 4 - a été modifiée.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
39	23/11/2018 11:09	23/11/2018 15:38	Lot 2- Formulaire 8 - partie 4 Liste estimative des matériaux	a) Équipement sanitaire Est-que le boiler de 5l et 15l sont en haute ou basse pression?	23/11/2018 Il nous faudrait le prix pour le boiler en haute et en basse pression dans les quantités suivantes: Boiler 5 litres : 25 basse pression 15 haute pression Boiler 15 litres : 5 basse pression 5 haute pression Le Formulaire 8 - Partie 4 - a été modifié en conséquence.
40	23/11/2018 16:17	26/11/2018 09:10	Lot 2 : Annexe 3 - Formulaire des prix - partie 4 - Tyauterie et isolation	Dans la partie tuyauterie figure inclus fixations, coudes, isolation et tout accessoire nécessaire. Puis il y a les positions Tuyaux acier DN 15 à DN 200. Devons-nous inclure aussi pour ces positions l'isolation et s'agit-il des conduites chaud et/ou froid?	26/11/2018 Oui – Il s'agit de chaud et de froid.
41	23/11/2018 16:17	26/11/2018 09:12	Lot 2 : Annexe 3 - Formulaire des prix - partie 4 - Tyauterie et isolation	Les positions après "Isolation sans tole Armaflex de DN 15 à DN 200" sont à considérer dans le cadre du remplacement d'isolations existantes, et donc inclus démontage de l'isolation existante?	26/11/2018 Oui, les positions après "Isolation sans tole Armaflex de DN 15 à DN 200" sont à considérer dans le cadre du remplacement d'isolations existantes.

Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
42	23/11/2018 16:53	26/11/2018 09:12	Lot 2 : systèmes d'extinction dans les cuisines du K3	Pouvez-vous préciser si le remplacement quinquennal des bouteilles d'extinction est à considérer comme un extincteur et fera donc partie des consommables à charge du contractant?	26/11/2018 Oui, ces bouteilles sont à considérer comme des extincteurs à charge du contractant
43	26/11/2018 12:24	26/11/2018 13:27	Partie 4 - Listes estimatives des matériaux	Pour les fluides frigorigère R134 et R407C vous indiquez l'unité en litre. Doit-on par la suite facturer en litre ou en kg (qui est normalement l'unité requise pour ce genre de gaz)?	26/11/2018 Concernant les fluides frigorigères R134 et R407C nous avons modifié l'unité. L'unité correcte est kg. Le Formulaire 8 - partie 4 - a été modifié en conséquence.
44	26/11/2018 13:46	27/11/2018 13:36	Lot 1 : Annexe 3 - Formulaire - Bordereau des prix, partie 4	Pouvez-vous renseigner plus de détails pour les 2 positions concernant le matériel DORMA : - Module DORMA 525 G - Boitier DORMA FTS Fonction, numéro d'article ou autre désignation?	27/11/2018 Boitier DORMA FTS : il s'agit d'une unité de gestion centrale de porte type RZTMS2 compact sans transformateur d'alimentation Module DORMA 525G : référence DORMA TV1XX/560221XX – retenue de porte BUS DORMA